



J'ai percé mon carter d'huile à cause d'un dos d'ane trop élevé

Par **nordine027**, le **28/08/2013** à **11:57**

[fluo]Bonjour,[/fluo] (mention obligatoire pour recevoir des réponses)

Je suis passé sur un dos d'âne en respectant la vitesse.
Celui-ci dépasse la hauteur de plusieurs centimètres. En passant dessus, j'ai percé mon carter. Quel recours puis-je avoir ?

[fluo]Merci d'avance.[/fluo] (autre mention obligatoire pour recevoir des réponses)

Cordialement.

Par **amajuris**, le **28/08/2013** à **13:11**

bjr,
s'agit-il d'un dos d'âne fait par la route ou d'un ralentisseur dont la vitesse maximale est généralement indiqué avant le franchissement.
si vous avez percé le carter de votre véhicule, il sera difficile de faire croire au gestionnaire de la route que vous respectiez la limitation de vitesse (qui est souvent de 30 km/h).
cdt

Par **Lag0**, le **28/08/2013** à **13:33**

Bonjour,
Pour vérifier si le dos d'âne est aux normes :